AVIS PUBLIC

À : **Tous les Électrices et Électeurs de Wôlinak**

De : **Me Benoît Champoux, Président d'élection**

Date de l'avis : **Le 8 mai 2026**

OBJET : **Avis de scrutin - Élection 2026**

Conformément à l'article 4.5 du *Code concernant les élections du Conseil selon la coutume de la Première Nation de Wôlinak,* nous vous avisons que l'élection ordinaire se tiendra le 14 juin 2026 afin de pourvoir trois (3) postes de Conseiller(ère) ayant le statut autochtone.

À la Chapelle, de 12h00 à 19h00

Le bureau de scrutin prendra place à la Chapelle, située au 10110, rue Kolipaïo, à Wôlinak et sera ouvert de 12h00 à 19h00.

Bulletins de vote par la poste

Le 20 mai 2026, une trousse de vote postal sera envoyée par courrier à tous les électrices et électeurs résidant à l'extérieur de Wôlinak, dont l'adresse a été fournie.

Personnes résidant à Wôlinak

Tout électeur(trice) résidant à Wôlinak qui n'est pas en mesure d'exercer son droit de vote le jour du scrutin peut voter par la poste.

Si tel est votre cas, veuillez adresser votre demande au président d'élection avant le **20 mai 2026**. Compte tenu des délais postaux, nous ne pouvons garantir que les demandes reçues après cette date vous laisseront assez de temps pour faire parvenir votre bulletin de vote.

Limite du 12 juin 2026

Seuls les bulletins de vote parvenus au plus tard le vendredi 12 juin 2026 seront comptabilisés, les bureaux de Postes Canada n'étant pas ouverts les fins de semaine. Nous recommandons aux personnes votant par la poste d'envoyer leur bulletin le plus tôt possible.

Pour toute question ou information, veuillez communiquer avec le soussigné par téléphone au 1-888-845-8317 ou par courriel à electionwolinak2026@ncavocats.ca.



Me Benoît Champoux,
Président d'élection